

le tricycle

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'UQAM Seul centre francophone de formation en météorologie

Le 23 mars dernier, journée mondiale de la météorologie, le département de physique de l'UQAM annonçait officiellement, par une conférence de presse, l'intégration d'une option météorologie au programme universitaire de physique (premier cycle), ainsi qu'un cours de formation spécialisée en météorologie mis sur pied à l'UQAM après entente avec le service de l'environnement du ministère fédéral du même nom.

A cette occasion, M. Armel Boutard, directeur du département de physique, a déclaré, devant le ministre de l'Environnement au Québec, M. Victor Goldbloom, M. J. R. H. Noble, sous-ministre de l'Environnement au gouvernement fédéral, et de nombreux autres invités, que cette initiative de l'UQAM en fait le seul centre francophone de formation en météorologie au Canada.

Le cours de formation spécialisée en météorologie (dit "ad hoc") s'adresse à une dizaine de candidats sélectionnés par le service fédéral de l'Environnement et qui possèdent déjà un baccalauréat spécialisé en sciences ou un diplôme de génie dans le domaine de la physique. L'an prochain, le nombre des candidats sera porté à 15.

Cette collaboration spéciale entre le service fédéral et le département de physique a permis, avec l'autorisation de la Commission des études de l'UQAM, l'ouverture au module physique d'une option météorologie intégrée au programme de premier cycle qui conduit au baccalauréat spécialisé en sciences, option physique-météorologie.

Au niveau du premier cycle, l'étudiant recevra la formation de base en physique-mathématiques, à laquelle s'ajouteront six cours de météorologie qui se substitueront aux six cours avancés de physique. Il pourra ensuite opter pour des études plus spécialisées, soit en physique-météorologie, soit en physique de l'environnement.

Selon les chiffres avancés par M. Boutard, le gouvernement fédéral pourrait offrir des débouchés à 25 ou 30 finissants par année.

"Il est évident, dit-il, que cela ne suffit



MM. Maurice Brossard, vice-recteur à l'Enseignement et à la Recherche (UQAM), J. R. H. Noble, sous-ministre de l'Environnement (Ottawa), Victor Goldbloom, ministre de l'Environnement au Québec, et Maurice Boisvert, vice-président à l'Enseignement et à la Recherche (UQ), à l'occasion de la conférence de presse du 23 mars dernier.

pas. Aussi espérons-nous que le gouvernement provincial s'intéresse de plus près à ce qui se fait à l'UQAM, nous fasse connaître ses besoins, de façon que nous puissions former des professionnels compétents qu'il pourra utiliser dans ses ministères (Chasse et pêches, Ressources naturelles, Industrie, Environnement, pour n'en citer que quelques-uns). Nous visons également à atteindre les organismes privés (compagnies de pétrole etc.) et les autorités municipales, lesquels pourraient employer avec profit les services des spécialistes formés à l'UQAM."

Dans le but de faire connaître son programme, le département de physique de l'UQAM organisera, dès le début de l'été, un

symposium de deux jours qui groupera tous les intéressés dans le domaine de la météorologie et des sciences de l'environnement. Une des journées de ce symposium sera consacrée à la météorologie, l'autre, à l'environnement.

Quant aux axes de recherche (programmes de deuxième et troisième cycles), ils devront s'élaborer après consultation avec tous les organismes concernés au Québec, ce qui implique une collaboration très étroite du département de physique de l'UQAM avec les services fédéraux et provinciaux, les différentes constituantes de l'Université du Québec et le département de météorologie de l'Université McGill.

Bourse Killam au professeur ANDRÉ VANASSE

M. André Vanasse, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM, se voyait récemment accorder une bourse Killam de catégorie post-doctorale qui lui permettra dès septembre prochain de réaliser son projet de recherche intitulé *"Mythologies littéraires et mythes collectifs québécois"*.

Détenteur d'un doctorat (littérature française) de l'Université de Paris, M. Vanasse effectuera au Québec cette recherche subventionnée par la bourse Killam. Son projet vise deux objectifs précis:

"D'abord, explique-t-il, faire la critique et proposer un nouveau modèle d'application de la méthode psycho-critique (c'est-à-dire méthode d'analyse littéraire dont les techniques sont empruntées à la théorie psychanalytique freudienne) dans la production littéraire québécoise et plus particulièrement dans le roman québécois, de ses débuts jusqu'à nos jours."

Pour ce faire, M. Vanasse fera une étude comparative selon la méthode de superposition des textes, du roman paysan québécois depuis ses origines jusqu'à 1945, en limitant son corpus à une vingtaine d'oeuvres parmi les plus marquantes de ce genre. Et, dans un deuxième temps, il veut établir le lien entre la production romanesque déjà analysée, avec celle des années 1950 à 1972.



M. André Vanasse.

"Mon second objectif, continue M. Vanasse, consiste à articuler les résultats obtenus par la psycho-critique avec ceux que fournira ma recherche socio-psychanalytique (c'est-à-dire selon la méthode de recherche qui utilise la théorie psychanalytique freudienne et post-freudienne pour l'interprétation de l'organisation sociale et de ses manifestations). Ultérieurement, le projet vise à situer l'écrivain et sa production - l'oeuvre romanesque - dans l'organisation sociale québécoise."

La recherche comporte un aspect multidisciplinaire du fait que son auteur veut articuler deux méthodes d'analyse - la psycho-critique et la socio-psychanalyse - qui tout en ayant la psychanalyse comme point de rencontre, divergent cependant en ce que la première relève de la littérature et de la linguistique tandis que l'autre dépend de la sociologie et de l'anthropologie.

La bourse Killam, d'une valeur d'environ \$10,000, est renouvelable au besoin pour une autre année. Le projet de M. Vanasse s'organise en quatre étapes dont la dernière, la rédaction finale, se situe de mars à septembre 1975.

Une porte ouverte à toute recherche sur l'environnement

Le directeur du Centre de Recherche écologique de l'UQAM (CRE), M. Conrad East, prononçait récemment, lors d'une assemblée des "Amis de la Climatologie" à l'Université McGill, une conférence intitulée "Evaluation de la pollution atmosphérique à Montréal".

"Il s'agit, dit M. East, d'un sommaire de ce qui a été fait ... en majeure partie par d'autres, plus certains résultats de mes travaux."

Par les "autres", le directeur du CRE entend surtout le personnel du département de la Santé de la Communauté urbaine de Montréal qui compte une vingtaine de postes de mesure de la pollution atmosphérique dans la région métropolitaine.

Quant aux études en ce domaine, elles ont permis de mettre au point deux méthodes d'analyse:

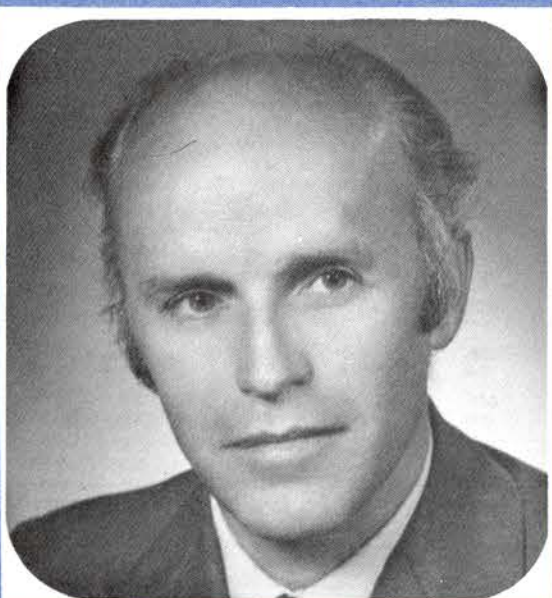
"On peut en effet, explique M. East, calculer le degré de pollution d'une ville à partir des sources mêmes de pollution. En d'autres termes, on cherche à connaître combien de solides, liquides ou gaz polluants sont produits par les divers foyers de combustion (véhicules automobiles, cheminées d'industries, incinérateurs d'ordures, raffineries de pétrole, chauffage des édifices et maisons privées au moyen d'huile légère, lourde, de charbon ou de gaz etc.). Cette méthode nous donne un *estimé de ce que les sources produisent dans l'air de la ville*."

"L'autre façon de procéder consiste à prendre, à l'aide d'appareils divers, des échantillons de l'air ambiant dont on analyse ensuite la teneur en polluants. Ceux-ci peuvent être solides et s'appeler "retombées" si les poussières sont grosses (on les mesure en tonnes par mille carré par mois), ou encore "particules en suspension" si elles sont minimes (on les mesure alors au poids

ou d'après l'indice de souillure qu'elles laissent sur filtre). Ils peuvent encore être liquides (brouillards polluants) ou gazeux (monoxyde de carbone, anhydride sulfureux ou SO₂ ...). Cette méthode permet d'obtenir un *estimé de la teneur en polluants dans l'air*."

Les expériences de mesure de la pollution effectuées au cours des dernières années à Montréal donnent certains résultats en chiffres qu'il faut ensuite interpréter.

Ainsi, la mesure du SO₂, polluant très nocif, présente une excellente indication des substances polluantes solides contenues dans l'air car la concentration de ces dernières est généralement proportionnelle à celle de l'anhydride sulfureux. L'indice de pollution qui est annoncé quotidiennement dans les journaux et à la radio fait référence à cette mesure.



M. Conrad East, directeur du Centre de Recherche écologique (UQAM).

"On constate, commente M. East, que le Centre-ville et le secteur Montréal-Est sont les deux plus grandes sources de production d'anhydride sulfureux dans l'air de la métropole. Or, les chiffres indiquent une légère mais nette diminution de ce polluant depuis 1970, année où sont apparus deux règlements municipaux, l'un réduisant la teneur de soufre dans les huiles de chauffage (qu'on applique de plus en plus sévèrement d'année en année), et l'autre, concernant l'opération des incinérateurs privés."

Bien sûr, l'influence des vents, de la température, des pluies, n'est pas négligeable. Avec le recul du temps, on parviendra sans doute à déterminer l'importance qu'ont pris ces facteurs dans la diminution de SO₂. Les recherches se poursuivent.

Le CRE

A propos de recherche, les activités du CRE de l'UQAM se concentrent sur trois grands projets:

L'investigation de l'écologie des lacs de la-Madeleine et de la Gaspésie, qui monopolise une équipe dirigée par le professeur Pierre Dansereau; *l'étude physique, chimique et biologique des brouillards*, menée par M. East et son groupe; et enfin, le projet *"Impact de Montréal sur le milieu aquatique"* axé sur les indicateurs biologiques des cours d'eau et qui aura certainement selon M. East, des répercussions sur le grand projet provincial d'aménagement "Un fleuve, un parc". Cette dernière étude doit débuter cet été.

De quinze à dix-huit professeurs et étudiants participent à ces recherches, à titre de collaborateurs aux équipes ou d'assistants. Le nouveau programme de maîtrise en écologie physique permettra d'ailleurs à un nombre croissant d'étudiants de participer, dans le cadre de leurs études avancées, aux recherches du CRE qui s'y prêtent merveilleusement.

"J'aimerais, exprime enfin M. East, que le CRE soit une porte grande ouverte à tous les professeurs désireux d'entreprendre de la recherche sur l'environnement, quelle que soit la discipline scientifique dans laquelle ils possèdent une formation spécialisée."

CAHIER NUMÉRO 3 DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS

“les orientations de l'enseignement supérieur dans les années '70”

orientations
générales
de l'UQ

“L'Université du Québec peut légitimement placer son développement au cours des années 1970 sous le ‘triple signe de la consolidation, de l'expansion et de la concertation’. Pour ce faire, elle devra, comme elle le propose, utiliser davantage ses instruments de planification, proposer aux organismes de planification de l'ensemble du réseau des politiques de développement qu'elle n'appliquera qu'après qu'elles aient été coordonnées avec celles des autres établissements, et continuer la poursuite de certains de ses objectifs initiaux, parmi lesquels l'accroissement de l'accessibilité à l'enseignement supérieur. L'une de ses tâches majeures sera aussi de poursuivre le renforcement de son ‘système’, dans des perspectives que nous tracerons dans la prochaine section. Il serait heureux enfin qu'elle étaye de réalisations concrètes son intention d'être une ‘source d'avenir’, c'est-à-dire un agent d'intervention et de développement culturel, social et économique. Peut-être enfin devra-t-elle, ainsi qu'elle l'entend, élargir son système par l'établissement de nouveaux services universitaires; ces projets, dans chaque cas, devront être soumis aux autorités concernées, et analysés en fonction des besoins de la société québécoise; il ne saurait donc être question aujourd'hui de se prononcer sur leur validité.

A chacune de ses tâches, l'Université du Québec devra assigner un défi: celui de la qualité. Elle en a assuré le pou le soul des l'instant de sa fondation. Des facteurs nombreux, qui ne lui sont pas tous imputables, parmi lesquels les héritages qu'elle a dû assumer, ne lui ont pas permis toujours de les matérialiser. De tous les aspects de ce défi, celui du recrutement d'un corps professoral compétent est sans doute le plus grave; il l'est d'ailleurs pour d'autres universités francophones plus anciennement établies. Il importera en particulier que le développement à long terme des activités d'enseignement et de recherche ne soit pas sacrifié à des désirs de réalisations immédiates. L'Université du Québec a aujourd'hui des bases assez fermes et larges pour refuser les activités souvent banales suscitées par la conjoncture, et pour concentrer ses efforts sur celles dont on n'aura pas à lui reprocher le caractère non universitaire et l'absence de qualité. Ses commissions des études et de la recherche auront à cet égard un rôle capital à jouer.”

RECOMMANDATIONS:

1.-
a) QUE l'Université du Québec poursuive ses objectifs de structuration en un système conçu selon les aspects et les niveaux d'activités suivants:

- activités de la corporation Université du Québec proprement dite;
- activités propres aux universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche;
- activités générées par les actions conjointes de toutes ces composantes du système.



- b) QUE, dans cette tâche, elle tienne compte des problèmes particuliers que pose son insertion dans un réseau plus vaste, qui impose par exemple aux constituantes un double niveau de coordination et de planification qui risque d'être très lourd pour elles;
- c) QU'une étude comparative des coûts respectifs d'administration de l'Université du Québec et des autres universités soit entreprise, afin de mieux juger de l'efficacité des diverses structures de gestion des universités québécoises.

- 2.-
a) QUE les “activités générées par les actions conjointes de toutes les composantes du système”, et particulièrement les programmes-réseau que l'Université du Québec pourrait vouloir mettre sur pied, soient soumis aux règles habituelles d'approbation, après évaluation de qualité et d'opportunité;
- b) QUE, par exemple, l'extension à l'une ou à plusieurs des constituantes d'un programme accepté pour l'une d'elles soit soumise à une nouvelle analyse d'opportunité, comme l'extension géographique de tout programme pour une autre université.

- 3.-
a) QUE le développement à moyen terme des campus de Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières et du Nord-Ouest soit planifié sur la base des prévisions d'effectifs suivantes, qui représentent leur niveau

Le Conseil des Universités publiait tout récemment un important rapport sur les objectifs généraux de l'enseignement supérieur et les grandes orientations des établissements. Au bénéfice de ceux qui n'ont pu encore se procurer le volumineux rapport de 900 pages en trois cahiers, nous reproduisons dans ces pages les considérations et recommandations du Conseil des Universités qui concernent directement les orientations qu'il souhaite pour l'Université du Québec et pour l'UQAM en particulier.

maximum de développement actuellement prévisible pour le tournant des années 1980:

Rimouski: 2 000 étudiants plein temps environ
Chicoutimi: 3000 étudiants plein temps environ
Trois-Rivières: 4 000 étudiants plein temps environ
Nord-Ouest: 1 000 étudiants plein temps environ

- b) QU'en attendant le résultat de l'étude des besoins universitaires dans la région de Montréal, recommandée dans la recommandation 7.2 du présent rapport, le développement de l'Université du Québec à Montréal soit planifié sur la base d'un développement maximum de 10 000 étudiants équivalents plein temps;
- c) QUE l'Université du Québec fasse rapport sur l'évolution récente des inscriptions à sa section de l'Outaouais, et sur leur évolution prévue au cours des prochaines années.

- 4.-
a) QUE l'Université du Québec se donne comme orientation prioritaire pour les prochaines années le renforcement de ses enseignements de premier cycle;
- b) QU'elle n'envisage le développement de ceux des deuxième et troisième cycles que dans les domaines pouvant reposer sur un premier cycle de qualité et dans ceux où les activités de recherche attei-

- gnent un niveau minimum de développement;
- c) QUE ces conditions soient toutefois interprétées comme il se doit, dans le cas des activités interdisciplinaires non représentées comme tel au premier cycle.

5.-
QUE, compte tenu des réserves apparaissant dans la recommandation précédente, l'Université du Québec développe ses activités de recherche en fonction des objectifs suivants:

- a) atteinte dans tous les départements d'un niveau de base et dépassement rapide de ce niveau dans les secteurs jugés prioritaires;
- b) accent sur la recherche orientée;
- c) développement de la recherche en concordance avec les études avancées.

6.-
QUE les constituantes de l'Université du Québec oeuvrent en général, au cours des prochaines années, selon les orientations suivantes:

- consolidation des activités de premier cycle;
- développement de quelques activités de deuxième cycle dans les secteurs reposant sur un premier cycle de qualité;
- accueil massif des clientèles à temps partiel;
- formation des maîtres.

orientations
recommandées
pour l'UQAM

Le développement de l'Université du Québec à Montréal s'orientera selon des axes à choisir pour une part, selon les critères utilisés dans le cas des orientations, et pour une autre part en fonction

- de l'opportunité socio-économique de l'axe;
- d'une coordination sectorielle rigoureuse avec les autres universités;
- du degré d'évolution auquel est parvenu l'Université du Québec à Montréal dans la définition de certains champs d'études nouveaux.

A propos de ces derniers, nous verrons que l'Université du Québec à Montréal, comme l'Université de Montréal, est encore à la recherche de formules d'intégration interdisciplinaire assurant une base méthodologique solide aux activités d'enseignement, et que souvent sa réflexion sur le sujet en est encore à un stade de maturation qui n'autorise pas le choix immédiat de l'axe.

Beaux-arts et Lettres

Nous regroupons sous un seul axe une proposition que l'Université du Québec à Montréal présentait en deux, sous des titres dont l'originalité est louable et la généralité compréhensible, mais qui pour les fins de ce rapport et la clarté des recommandations du Conseil peuvent se comprendre tels qu'intitulés ci-haut.

L'Université est fortement engagée en ce domaine; les programmes y sont multiples, et les étudiants nombreux. Les activités impliquées sont parfois les seules pour les établissements de langue française à Montréal; pour quelles fonctionnent avec l'équilibre souhaité et au meilleur niveau de qualité possible, il importera d'aider l'Université du Québec à Montréal à en stabiliser le développement.

Conséquemment, le Conseil des universités recommande:

QUE le domaine des Beaux-arts et des Lettres constitue l'un des axes de l'Université du Québec à Montréal.

Sciences humaines

En sciences humaines, comme dans le cas précédent, l'université a dès sa fondation organisé de nombreuses activités. En certaines disciplines, la qualité de son corps professoral est reconnue et des programmes gradués ont été adoptés. L'analyse des sciences humaines est, en fait, déjà implicitement reconnu à l'université par la plupart des organismes de planification.

L'université distingue dans cet axe, comme secteurs de développement privilégiés, ceux des communications, des sciences économiques, des études urbaines et du tourisme. Bien qu'ils ne soient pas situés au niveau des axes, le Conseil aimerait faire à leur sujet certaines remarques.

La situation socio-économique du Québec, le caractère à la fois fondamental et appliqué de la discipline, l'insuffisance du nombre des spécialistes, les engagements actuels de l'université et sa situation à Montréal légitiment les activités de l'université en sciences économiques.

Le secteur du tourisme n'est encore traité systématiquement dans aucune université du Québec. Les raisons qui justifient les activités en sciences économiques justifient pour une part celles dans le domaine du tourisme. L'université vient en outre d'acquiescer en ce secteur une documentation unique au Québec du se propose de la mettre à la disposition du milieu. Son engagement dans ce secteur apparaîtrait donc lui aussi opportun, si l'université décidait de lui accorder dans son développement une attention privilégiée. Encore faudrait-il qu'elle se dote alors de ressources humaines qu'elle ne possède pas actuellement et qu'elle présente, selon les modalités habituelles, un dossier précis sur ses projets.

En matière d'études urbaines, l'enseignement des disciplines dites professionnelles est actuellement l'apanage de l'Université de Montréal; il ne paraît pas opportun de doubler ce type d'activités. Toutefois, l'ampleur des problèmes urbains exige de plus en plus le recours à des connaissances et à des spécialistes de nombreuses disciplines fondamentales, qui apportent aux urbanistes, architectes et autres professionnels traditionnels une contribution essentielle. Il semble que le secteur soit aujourd'hui, en fait, au seuil de son développement. Les engagements qu'y souhaite l'Université du Québec à Montréal pourraient être étayés par une collaboration suivie avec le Centre de recherches urbaines et régionales, et par le regroupement, à des fins de recherche, de ressources humaines déjà non négligeables. L'expérience reste à acquiescer, et des spécialistes de haute qualification aideraient à la maturation plus rapide des équipes déjà disponibles. Il semble donc opportun de voir là pour l'Université un secteur disciplinaire en plein développement.

Enfin, en ce qui concerne les communications, l'Université du Québec à Montréal a fourni une définition beaucoup plus étoffée que celle proposée par l'Université de Montréal. Il n'est pas certain pour autant que la réflexion sur l'orientation du domaine y ait atteint une maturité qui permette de la considérer comme une des caractéristiques de l'établissement, que les recherches y soient poussées à un niveau significatif. Bien que le Conseil ne soit nullement convaincu de la rigueur méthodologique et scientifique des activités actuelles de l'université au niveau du premier cycle dans le champ des communications, il croit que celui-ci doit continuer à faire l'objet de travaux spécifiques au sein des disciplines qui y sont impliquées (psychologie, sociologie, linguistique...), et que l'université doit poursuivre ses réflexions quant à la définition du champ lui-même, particulièrement en ce qui concerne ses facteurs d'intégration méthodologique.

Conséquemment, le Conseil des universités recommande:

- a) **QUE le domaine des sciences humaines constitue l'un des axes de l'Université du Québec à Montréal, et que les secteurs de développement principaux qui s'y rattachent soient les sciences économiques et les études urbaines;**
- b) **QUE l'engagement de l'Université du Québec à Montréal dans le secteur du tourisme fasse l'objet d'une analyse particulière, sur la base d'un dossier faisant état des projets précis de l'université, et soit évalué par le Comité des programmes et la Commission de la recherche universitaire selon les procédures habituelles.**

Environnement

Le Conseil reprend ici les considérations qu'il proposait sur le sujet en traitant de l'Université de Montréal. Bien que l'Université du Québec à Montréal ait essayé de

cerner le domaine, dans son dernier mémoire au Conseil des universités et dans la présentation de ses projets au Comité des programmes, elle n'a guère éclairé jusqu'ici la définition du concept, ni précisé son contenu à des fins d'enseignement. Elle a, par contre, fort bien orienté ses projets spécifiques en sciences biologiques et en écologie physique, dans lesquels il est évidemment beaucoup plus aisé d'adopter une orientation méthodologique véritablement universitaire. Elle a prouvé par là-même que l'on pouvait dès maintenant traiter scientifiquement des questions d'environnement, et y rattacher des enseignements universitaires, par la voie de disciplines impliquées, mieux que par celle d'un champ aux limites encore floues.

Aussi le Conseil des universités recommande-t-il:

- a) **QUE soit différée toute décision quant à l'axe environnement proposé par l'Université du Québec à Montréal, jusqu'à ce qu'aient été définis et acceptés par les organismes compétents les critères de rattachement d'une discipline ou d'une activité d'enseignement ou de recherche au champ d'étude désigné sous ce nom;**
- b) **QU'en attendant le résultat des études en cours, le Comité des programmes et la Commission de la recherche universitaire placent dans les disciplines traditionnelles correspondantes les projets qui leur sont soumis sous le nom d'environnement.**

Sciences alimentaires

Le domaine est certes d'une importance capitale. Nous l'avons souligné dans le chapitre traitant de l'Université Laval. L'Université du Québec à Montréal, malheureusement, n'a donné de ses intentions de développement qu'un aperçu imprécis, tandis que ses engagements actuels et les recherches qui s'y poursuivent n'ont avec ce domaine que des rapports ténus. Un axe de développement ou d'activités doit mettre en oeuvre des ressources nombreuses, des équipements importants et doit engager la responsabilité de l'ensemble de l'université. Il n'est donc pas possible au Conseil pour le moment de recommander l'acceptation de l'axe proposé en sciences alimentaires; il considère que les quelques travaux que l'Université du Québec à Montréal pourrait y consacrer peuvent se rattacher à des disciplines et à des équipes situées actuellement dans le domaine des sciences fondamentales, d'une part, et qu'on pourrait un jour en envisager l'expansion au sein d'un éventuel secteur des sciences de la santé.

Aussi recommande-t-il:

QUE l'axe en sciences alimentaires proposé par l'Université du Québec à Montréal ne soit pas retenu pour le moment.

Mathématiques appliquées

Le Conseil sait la qualité de l'équipe qui oeuvre à l'Université du Québec à Montréal en mathématiques. Il ne juge pas inopportun son engagement dans le domaine des mathématiques appliquées. Il doute pourtant que la masse des activités impliquées justifie son élévation au rang d'axe.

Aussi recommande-t-il:

QUE l'Université du Québec à Montréal oriente si elle le désire ses recherches en mathématiques vers le domaine des mathématiques appliquées, mais que, compte tenu de la modestie des ressources impliquées, cette orientation ne soit pas pour le moment considérée comme un axe.

Administration publique

L'Université du Québec à Montréal déclare que “les objectifs de formation retenus visent à former des individus aptes à oeuvrer autant dans le secteur privé, public que parapublic.” Elle atteste par là-même des objectifs et caractéristiques réels de ses enseignements dans le domaine; ils ne sont pas plus orientés vers le secteur public que vers le secteur privé, et poursuivent en définitive des objectifs très vastes. Située en outre loin des centres de décision du secteur public, l'université ne saurait avoir de contacts systématiques avec celui-ci qu'au niveau des agents d'exécution, qui sont ceux que l'on rencontre dans la région de Montréal, ou à celui des collectivités locales et du secteur parapublic, dont les administrateurs peuvent être formés dans le cadre des programmes que dispense l'université en administration ou de ceux qu'elle dispensera peut-être bientôt en sciences juridiques.

Compte tenu de ce qui précède, et aussi des engagements de l'Ecole des Hautes Études Commerciales dans le secteur de l'administration en général, des engagements de l'Ecole nationale d'administration publique et de l'Université Laval en des domaines qui, directement ou non, concernent l'administration publique.

Le Conseil des universités recommande:

Que ne soit pas retenu pour l'Université du Québec à Montréal le projet d'axe en administration publique et que ses activités en ce secteur se situent au niveau des options de programmes (mineures, par exemple).

Sciences de la santé

Considérant d'une part l'importance des projets soumis par l'Université du Québec à Montréal aux ministères de l'Éducation et des Affaires sociales, le 18 janvier 1972,

Considérant d'autre part que l'ensemble du secteur de l'enseignement des sciences de la santé fait actuellement l'objet d'études en vue de sa planification à moyen et à long terme,

Le Conseil des universités ne croit pas devoir prendre position actuellement sur ce projet d'axe. Il recommande pourtant:

QUE, dès que les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales auront convenu de développements dans le domaine de l'enseignement des sciences de la santé, après analyse des recommandations de l'Opération sciences de la santé, les offres de services de l'Université du Québec à Montréal soient prises en considération.

Sciences juridiques

L'Université du Québec à Montréal a présenté pour le développement de ce domaine un projet de qualité.

Considérant donc

- la qualité de l'ensemble des propositions de l'université;
- l'ampleur et la qualité dans lesquelles elle veut inscrire le développement du domaine, ampleur qui pourra rapidement être celle qui correspond normalement à un axe de développement;

Le Conseil des universités recommande:

QUE soit accepté en principe le projet d'axe de développement en sciences juridiques proposé par l'Université du Québec à Montréal.

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS À TEMPS COMPLET ET PARTIEL, DE NIVEAUX UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL, 1969-70 À 1972-73

	1969-1970		1970-1971		1971-1972		1972-1973	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Programmes des familles et programmes de maîtrise	2886	894	3884	1833	4293	3635	4589	5152
Programmes subsidiaires du 1 ^{er} cycle	1104	1810	16	1209	54	1149	53	1570
Programmes subsidiaires 462 de niveau collégial	4398		371	1906	65	1239	29	821
Sous-total	4452	7102	4271	4948	4412	6023	4671	7543
TOTAL	11,554		8219		10,435		12,214	

RÉPARTITION, PAR GRAND SECTEUR, DES ÉTUDIANTS À TEMPS COMPLET ET PARTIEL INSCRITS AU PREMIER CYCLE, ÉTÉ 1971 À AUTOMNE 1972

GRAND SECTEUR	Été 1971		Automne 1971		Hiver 1972		Été 1972		Automne 1972	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Sciences de la santé	1	62	179	97	168	94	71	178	148	
	(0.5)	(2.4)	(4.2)	(2.0)	(3.9)	(1.8)	(4.0)	(2.0)	(4.2)	
Sciences pures et appliquées	6	187	609	407	675	807	30	414	654	955
	(3.0)	(7.1)	(14.4)	(8.6)	(15.8)	(11.2)	(1.4)	(1.6)	(14.6)	(14.6)
Sciences humaines	153	1660	2082	2764	2099	3145	174	2225	2113	3660
	(74.6)	(63.3)	(49.2)	(58.3)	(49.1)	(59.4)	(78.7)	(62.6)	(47.4)	(55.9)
Sciences de l'administration	3	211	241	577	271	468	322	255	894	
	(1.5)	(8.0)	(5.7)	(12.2)	(6.3)	(10.4)	(12.7)	(10.3)	(15.8)	
Arts	11	166	612	275	577	286	3	183	693	314
	(5.4)	(6.3)	(14.4)	(5.8)	(13.5)	(5.4)	(1.4)	(5.2)	(15.6)	(4.8)
Lettres	27	314	374	567	348	421	14	320	389	519
	(13.2)	(12.0)	(9.8)	(12.2)	(9.8)	(12.2)	(6.2)	(7.8)	(10.7)	(7.8)
Autres	2	24	138	53	134	47	17	176	62	
	(0.9)	(0.9)	(3.3)	(1.1)	(3.2)	(0.9)	(0.5)	(1.3)	(1.1)	
Sous-total	205	2624	4235	4740	4272	5298	221	3552	4458	6552
	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
Autres livres		19	11	41	20	101	1	94	28	89
TOTAL	205	2643	4246	4781	4292	5399	222	3646	4486	6641

L'Université du Québec à Montréal a pris en 1971-1972 un nouvel élan vers l'avenir. Le recteur, en présentant le rapport annuel de la constituante, (intégré dans le rapport annuel de l'UQ, qui vient d'être rendu public) souligne que “les phases de l'implantation et de la consolidation sont terminées; celle de la croissance est amorcée”

Il note les progrès réalisés sur deux grands plans principaux:

- l'élaboration d'une politique à long terme, qui se traduit par “une planification profonde, étendue, concrète, dont l'objet premier et essentiel était l'établissement d'un campus unique et intégré de l'Université dans le centre-ville de Montréal”; on sait que les travaux sont déjà commencés;

- la consolidation dans le champ de l'enseignement, qui s'est traduit par “la révision et l'examen approfondi des programmes et des règles qui les régissent, par la publication plus serrée de règles administratives qui ont permis la rationalisation des budgets et des postes, et par la libération des échéances et des contraintes immédiates.”

Le recteur souligne ce qui a été entrepris durant l'année 1971-1972 en vue du développement et de l'enrichissement du secteur académique: “un dossier sur les sciences de la santé, un autre sur les ‘ingénieurs-technologues’, d'autres sur la formation des maîtres de l'enseignement technique, et sur la maîtrise en environnement, ont été ouverts, complétés, soumis, intégrés au plan directeur ou modifiés.”

L'ENSEIGNEMENT

L'UQAM, en 1972-73, groupe un peu plus de 80% des inscriptions totales de l'UQ.

Les lignes d'évolution de l'enseignement à l'UQAM se dessinent de plus en plus. Ainsi, la distinction clientèle régulière/éducation permanente, qui était assez forte au début, s'estompe: on distingue vraiment aujourd'hui les catégories temps complet/temps partiel.

Un autre phénomène est particulièrement marqué: la part de plus en plus importante des étudiants à temps partiel à l'intérieur de la structure modulaire, en même temps que la croissance régulière de ces inscriptions de niveau universitaire.

Si on isole les étudiants inscrits dans les familles de modules, on constate que 53.4% d'entre eux sont inscrits à temps partiel à l'automne 1972, alors que la proportion n'était que de 23.7% à l'hiver 1970.

On constate, simultanément, une diminution considérable des inscriptions aux programmes subsidiaires et, en particulier, une quasi-disparition des inscriptions à temps complet dans ce cadre de programmes. Les études de niveau collégial enregistrent une diminution des inscriptions, alors que les études de 1^{er} et de 2^e cycles accusent une croissance continue.

La région de Montréal est le grand bassin d'alimentation de l'UQAM; il est intéressant de noter la prépondérance des femmes chez les inscrites: 51.2% à l'automne 1972.

Dans le domaine de l'innovation pédagogique, les expériences tentées peuvent être regroupées sous trois rubriques:

- on tend vers une plus grande personnalisation de l'enseignement,
- on tend, dans les programmes, à concrétiser l'influence du milieu socio-culturel sur le plan de la pédagogie,
- on introduit la technologie dans l'enseignement.

Au niveau des études avancées, le rapport annuel signale que l'éventail des programmes offerts au deuxième cycle augmente chaque année au rythme de 3 ou 4 nouveaux programmes; de 3 en 1970, ils sont passés à 11 en 1972-73. Et d'autres sont à l'étude.

LA RECHERCHE

Dès sa fondation, l'UQAM a considéré la recherche universitaire comme un secteur prioritaire dans le cadre d'une contribution à l'amélioration de l'enseignement. Cette perspective d'une recherche axée sur l'enseignement et plus particulièrement sur les études avancées, s'inscrit dans une structure de participation qui coordonne le travail des professeurs et des étudiants.

En 1970-71, l'UQAM avait réalisé son objectif de définir les orientations de la recherche, en fixant les axes de développement: mathématiques appliquées, administration, éducation, communications, sciences humaines (études urbaines, communications, tourisme), études européennes, écologie, sciences alimentaires appliquées, santé, arts.

En 1971-1972, l'UQAM a poursuivi cette opération

d'identification en déterminant l'orientation spécifique de certains secteurs de recherche:

- en sciences alimentaires, avec la création du Centre de recherche en sciences alimentaires appliquées (CRESLA),
- en mathématiques appliquées, avec le projet de création d'un Centre d'application des mathématiques et de l'informatique à la recherche (CAMIR),
- en écologie, en mettant au point les projets de maîtrise en sciences en biologie, et la maîtrise en sciences de l'environnement,
- dans le domaine de la santé, en préparant un premier rapport d'orientation,
- en communication, en préparant un projet d'enseignement de premier cycle,
- en sciences humaines, en poursuivant la réflexion sur un projet de centre de recherche en sciences humaines appliquées.

Parallèlement, les quatre centres de recherche qui existent actuellement à l'UQAM ont continué leur action. Ce sont le Centre de recherche en didactique, le Centre inter-universitaire d'études européennes, le Centre de recherche écologique, et le Centre de recherche en sciences alimentaires appliquées.

En ce qui a trait à la recherche départementale, qui s'identifie généralement aux projets de recherche subventionnés, on trouvera les caractéristiques dans le tableau reproduit ci-contre.

Notons enfin que le rapport annuel rend compte de l'activité des secteurs et des services de support.

RÉPARTITION DES PROFESSEURS À TEMPS COMPLET ET AUX ÉTUDES SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU ET PAR GRAND SECTEUR, 1971-72 ET 1972-73

GRAND SECTEUR	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle*		scolarité de doctorat		3 ^e cycle		TOTAL	
	71-72	72-73	71-72	72-73	71-72	72-73	71-72	72-73	71-72	72-73
Sciences de la santé										
Sciences pures et appliquées 12	9		18	13	13	18	38	39	81	79
Sciences humaines	34	23	44	40	58	62	46	48	182	173

MODULE éducation physique

Né avec l'UQAM, le module Éducation physique s'est donné comme fonction de former des éducateurs compétents qui utiliseront l'activité sportive sous toutes ses formes comme moyen de formation auprès des jeunes, et cela aux trois niveaux de la formation scolaire.

Les débuts du module furent modestes jusqu'en septembre 1970, le module ne comptait qu'une vingtaine d'étudiants. Depuis trois ans, la population étudiante du module est passée à près de 500 étudiants dont 45% environ sont des étudiants du soir.

Le programme, bâti conjointement par les professeurs et les étudiants de la session automne 1969 et modifié légèrement depuis, se divise comme suit:

aux études supérieures dans un secteur optionnel relié à l'éducation physique.

- c) 3 cours au choix hors-module dont la sélection est personnelle à chaque étudiant et fonction de ses intérêts futurs.

Le module a reçu quelque 500 demandes d'admission en 1972 et les 2/3 de ces demandes provenaient du secteur collégial. Tout nous indique que le nombre de ces demandes va s'accroître encore en 1973. Compte-tenu des facteurs suivants:

- a) les débouchés sont de plus en plus restreints sur le marché du travail;
- b) six universités forment annuellement environ 300 éducateurs physiques dont la presque totalité oeuvre au Québec et

coordonnée avec celle d'autres modules (Enfance Inadaptée, Préscolaire-Élémentaire) mais aussi d'autres secteurs tels les industries, le plein-air, la médecine préventive et thérapeutique, le coaching, le loisir, etc. Il est donc vraisemblable que d'autres options s'ajouteront au programme tenant compte des développements futurs.

Cette refonte du programme s'appuie en outre sur les développements futurs du secteur Sciences de la Santé à l'UQAM. Un document devrait paraître bientôt qui s'avérera peut-être vital pour le développement futur du module. Deux professeurs enseignant au module nous donnent à l'heure actuelle un exemple de ces futurs débouchés dans le secteur de la santé. En effet, leur projet se déroule dans deux hôpitaux de la ville de Montréal et chevauche deux domaines spécialisés de la médecine, soit celui de la médecine préventive et celui de la thérapie appliquée en psychiatrie. Des débouchés semblables sont à prévoir du côté des maladies cardiaques, de l'obésité et de toute autre forme d'handicap physique.

Plusieurs étudiants du module n'ont pas attendu ces développements pour démontrer leur compétence et leur disponibilité. Quelqu'uns d'entre eux ont mis leur savoir à la disposition de la collectivité universitaire. C'est ainsi que grâce au dynamisme et à l'intérêt d'une étudiante qui termine cette année, les affaires socio-culturelles ont pu offrir à tous les étudiants de l'UQAM un programme de danse "ballet-jazz". Par le biais du Service des Sports, d'autres étudiants sont impliqués dans des cours de conditionnement physique qui s'offrent à toute la population de l'UQAM, étudiants, employés, professeurs et administrateurs. Ce projet et celui du club de ski de fond "L'Alternatif" ont été mis sur pied et sont administrés par des étudiants du module Éducation physique. Enfin plusieurs autres ont mis en valeur leur potentiel dans des projets élaborés dans le cadre des "Initiatives locales" ou des programmes "Perspective-jeunesse". Un projet d'envergure est déjà en cours d'élaboration en vue d'une demande de subvention de l'un de ces organismes publics.

Voilà résumé trop brièvement, l'enfantement un peu douloureux et le développement excessivement rapide du module Éducation physique de l'UQAM. Il faut prévoir pour les deux prochaines années une progression un peu ralentie et une stabilité temporaire du programme. Mais l'avènement de la "médecine préventive" avec ses nouvelles ouvertures vers le milieu hospitalier et la réorganisation du programme tenant compte davantage du secteur élémentaire et les fédérations sportives devraient remettre le module sur une progression ascendante dont le rythme d'évolution serait très près de celui que nous venons de connaître. Nous souhaitons donc ardemment que la progression quantitative du module crée comme parallèle une progression qualitative tout aussi prononcée.

Christian Pelchat
Directeur du module
Éducation physique

- a) 10 cours de formation psychopédagogique tel qu'exigé par le règlement no.4 du Ministère de l'Éducation.
- b) 17 cours de formation spécialisée comprenant:
- 5 cours d'initiation aux différentes activités sportives: sports individuels, collectifs, de raquette, de combat, de plein-air et du mouvement expressif;
 - 4 cours de spécialisation au niveau de 4 activités sportives offertes au choix de l'étudiant où l'emphase est placée sur l'acquisition de connaissances et d'habileté spécifique à l'activité et qui se concrétise par un certain niveau de performance individuelle;
 - 2 cours de méthodologie spécifique aux différentes activités sportives et appliqués aux différents niveaux de formation scolaire;
 - 4 cours de formation anatomo-physiologique;
 - 1 cours de technique de recherche appliquée à l'éducation physique;
 - 1 cours de formation préparatoire

- dans l'enseignement spécifiquement;
- c) les contraintes sérieuses qu'éprouve le module quant à la disponibilité des locaux spécialisés, et quant au nombre de professeurs plein-temps pouvant assurer un encadrement valable des étudiants du module;
- d) la difficulté d'ouvrir de nouveaux secteurs d'embauche pour les étudiants formés par le module;
- e) le désir du module d'avoir des étudiants qui possèdent une formation antérieure poussée soit au plan académique, soit au plan sportif ou les deux, le module Éducation physique exerce un contingentement dont les effets et la valeur seront étudiés au cours des prochains mois. Ce contingentement peut paraître contraire aux principes fondamentaux de l'UQAM. Toutefois, nous ne pouvons ignorer la situation réelle de l'embauche dans le domaine de l'enseignement à moins d'accepter la responsabilité morale de former bientôt des chômeurs instruits.

Face à ce problème, le module a entrepris une action d'envergure. Celle-ci se matérialisera au niveau de la refonte de son programme, refonte qui devra tenir compte non seulement de la formation pédagogique

MODULE travail social

Le module de travail social existe depuis trois ans à l'UQAM. Il produira donc, en mai prochain, un premier groupe de dix-huit finissants.

Avant la création de ce module, un comité avait été formé afin d'étudier les besoins du milieu, le marché du travail, et tout le secteur de l'animation non couvert exclusivement par les travailleurs sociaux.

Ces études ont permis de découvrir qu'il existait justement un champ d'action à exploiter et qu'il fallait donner une orientation nouvelle à la formation universitaire préparant à l'intervention sociale. Orientation dans le sens de la politique générale de l'UQAM voulant que ses modules répondent le plus et le mieux possible aux besoins du milieu.

"Nous avons voulu éliminer au départ toute référence au "service" (aide, conseil, secours, charité) en mettant l'accent sur la nomenclature du cours. Le nom "travail social" a été choisi parce qu'il répond mieux à la réalité, en même temps qu'il indique la philosophie ou l'orientation du nouveau cours" explique M. Pierre Gladu, directeur du module.

On vise à former des généralistes, capables d'intervenir efficacement dans le milieu, partout où des problèmes d'ordre social se présentent. L'intervention peut se faire de deux façons. Aussi, le module de travail social offre-t-il à ses étudiants deux options: 1) l'intervention clinique et, 2) l'intervention sociale.

Le programme inclut trente cours (30), dont trois seulement sont communs aux deux options et portent sur la méthodologie de l'intervention.

L'option *intervention clinique* permet d'acquérir des connaissances psychosociologiques de la famille envisagée comme institution sociale et comme lieu de relations affectives privilégiées. L'étudiant reçoit aussi des cours sur la politique sociale familiale et d'autres, portant sur l'acquisition de moyens et de techniques pour travailler auprès des familles en situations-problèmes; évaluation et identification des cas; techniques d'intervention, d'entrevues; élaboration des plans de traitement etc.

La deuxième option, *l'intervention sociale*, a pour objet l'étude et l'analyse sociologique, économique et politique des problèmes sociaux. Elle habilite les finissants à travailler auprès de groupes populaires et organismes divers. Dans le cadre de cette option, l'étude porte essentiellement sur l'analyse du fonctionnement de la société et de sa production de malaises sociaux.

"Il s'agit, précise M. Gladu, d'offrir aux étudiants une possibilité d'acquérir une connaissance approfondie de la société, de manière à leur permettre d'intervenir adéquatement et efficacement."

L'originalité du module de travail social vient du fait que tous les cours y sont dispensés par des professeurs qui sont en même temps des praticiens dans le milieu; que ce module est lié par contrat avec le Centre de Formation Populaire pour fins d'enseignement et de supervision de stages

(ceux-ci consistent en un stage-bloc d'un semestre équivalant à cinq cours (5) pour les étudiants de la première option, tandis qu'ils sont au nombre de six (6), équivalant à six cours pour les étudiants de la deuxième option).

Cette originalité tient en outre à la clientèle elle-même du module. En effet, partout ailleurs dans les écoles de service social, les études collégiales (CEGEP) sont exigées en préalable. Le module de travail social de l'UQAM accueille, lui, en plus des finissants de CEGEP, les conseillers sociaux et toutes les personnes possédant une expérience pertinente dans le domaine de l'intervention sociale (expérience puisée au sein de partis politiques, de mouvements, d'associations, du monde syndical...).

Présentement, le module compte 120 étudiants, dont environ 50 à temps partiel. Les exigences de la profession et celles du marché du travail l'obligeant à pratiquer une politique de sélection, le module prévoit accepter 85 nouveaux étudiants en septembre prochain (50 en option 1, et 35 en option 2).

Signalons enfin que l'application très prochaine de la loi 65 sur la restructuration des services sociaux et de santé, qui implique la création des CSS (centres de services sociaux) et des CLSC (centres locaux de services communautaires), ainsi que la multiplication des associations et comités de citoyens offriront vraisemblablement aux finissants du module de nombreux nouveaux débouchés. Les dix-huit premiers diplômés ont d'ailleurs déjà tous trouvé un emploi.



bref

Le Comité de la Collection d'art de l'UQAM, avec la participation des modules et départements des constituantes de l'Université du Québec, organisait il y a quelques jours une exposition d'archéologie préhistorique au Pavillon des Arts. Cette exposition, qui se voulait une manifestation pluridisciplinaire, présentait des pièces prêtées par le Centre d'histoire des religions et d'archéologie préhistorique de l'UQTR, le département des sciences de la terre et le laboratoire d'archéologie de l'UQAM. Les modules de biologie (UQAC) et de physique (UQAM) ont également collaboré à cette exposition qui avait pour but de faire connaître l'archéologie préhistorique, ses méthodes spécifiques ainsi que ses archives naturelles ou façonnées par l'homme du Québec.

Le scénario illustre le cheminement de la "quête de l'homme face à son milieu et à lui-même".



A l'occasion de l'exposition d'archéologie préhistorique, on pouvait voir réunis : (de gauche à droite) MM. Gilles Tassé (UQAM), Luc Monette (UQAM), Umberto Bruni (UQAM), Mme Livia Thur (UQTR), MM. Pierre Bélanger et R. Ribes (UQTR).

OOO

En collaboration avec la Fédération du Québec pour la planification des naissances et le Centre maternel de l'hôpital Notre-Dame, le module d'éducation-sexologie de l'UQAM participera à la réalisation d'un kiosque au Salon de la Femme 1973, qui se tiendra à la Place Bonaventure, du 4 au 13 mai.

OOO

La Commission des Études canadiennes tiendra une réunion d'information le 8 mai prochain, en la salle du Conseil de l'Université de Montréal (M-425), de 2 h. à 4 h. p.m. Les personnes intéressées à discuter des travaux de la Commission ou à s'informer davantage sur ces travaux sont priées d'y assister.

OOO

Le directeur du service des relations publiques de l'UQAM, M. Marcel-Aimé Gagnon vient d'être accrédité par la Public Relations Society of America qui a son siège social à New-York.

OOO

Le conservateur de la Collection d'Art de l'UQAM, M. Umberto Bruni, exposait récemment à Québec une quarantaine de ses toiles réunies sous le thème "Québec la pittoresque". Les tableaux, des scènes québécoises, ont été admirés par plusieurs centaines de personnes.

"J'ai été heureux de constater que les Québécois aiment à retrouver dans une peinture les paysages et les petits coins de la nature québécoise qu'ils apprécient!" a commenté M. Bruni.

On peut encore voir un certain nombre de tableaux de l'exposition à l'atelier du peintre. Pour plus de renseignements, il suffit de s'adresser à la Collection d'Art.

OOO

Après le symposium sur la gestion des coopératives, activité de synthèse du module d'administration qui se tenait à l'UQAM le 19 avril, voici qu'une tournée des cidreries d'Europe est organisée par le même module pour le mois de juin.

LE TRICYCLE

VOL. 1, NO 8
avril
1973.

Production du service des publications de l'UQAM (téléphone : 876-3040)
Responsable: Huguette Roberge
Maquette: Pierre Boutin
Photographies du service de l'audio-visuel de l'UQAM